

SPRA remercie les adhérents, les sympathisants, le tout petit nombre de viticulteurs ainsi que M. Dominique JOURDAIN, ex maire de Château-Thierry, de leur présence à son AG du 14 janvier. Météo et gripes hivernales n'ont malheureusement pas favorisé le taux de présence attendu.

Qu'importe la quantité, nous avons eu la qualité.

Merci à notre conseiller départemental, M. Georges FOURRE, de nous avoir honoré d'un passage dont la brièveté était indépendante de sa volonté.

Merci également à Mme Chantal HOCHET, maire de Villiers Saint Denis. pour la qualité de ses interventions lors du débat qui a suivi.

La présence de M. Didier KOHLER, vice président du SGV, a été fort appréciée.

En revanche, l'agressivité d'un couple de villageois saulcheriens –ils se sont définis comme tels- « ingénieurs agronomes » a déclenché quelques remous dans la salle.

Leur appartenance avérée à une famille de vigneron bien connue de notre commune et probablement de la profession viticole, n'est probablement pas étrangère aux propos pour le moins curieux qu'ils ont tenus. Les réactions ont été virulentes !

Cela illustre bien dans quelles difficultés les autorités de l'Etat ont entraîné nos communes en les déclarant pratiquement à 100 % AOC et en continuant parallèlement à délivrer des permis de construire. De nombreuses habitations sont à présent cernées par les vignes plantées jusque sous leurs fenêtres

Graves inondations par coulées de boue en 2009, traitements phytosanitaires à répétition, travaux hydrauliques qui ne voient pas le jour, à Saulchery, entre autres, la population n'en peut plus. Certains ont préféré partir. D'autres nous rapportent par écrit des propos tels que : « s'ils ne sont pas contents, ils n'ont qu'à déménager ». Nous avons entendu nous aussi des propos identiques.

Conséquences : L'immobilisme du préfet de l'Aisne face à une demande d'arrêté préfectoral destiné à réglementer les traitements à proximité des habitations a entraîné le dépôt d'un recours au Tribunal Administratif d'Amiens. Le préfet a finalement publié un arrêté le 29 juillet 2016 dont les termes sont insuffisants. Il doit être amendé donc le recours continue... Un tel arrêté publié au niveau de département s'appliquerait également par voie de conséquence à d'autres cultures que la vigne. Les pomiculteurs, entre autres, devraient ainsi respecter davantage les riverains gênés par les nuisances des traitements parfois à 25 m de chez eux.

SPRA (**apolitique**) bénéficie désormais du soutien de GENERATIONS FUTURES dont elle est adhérente. Cette association nationale et reconnue d'intérêt public compte utiliser SAULCHERY en tant que village pilote représentatif du Sud de l'Aisne dans le cadre de sa communication concernant son combat contre les pesticides.

Pour ce qui est du PLU, la commune est en pleine enquête publique. Crouttes et Villiers Saint-Denis attendent leur tour. A Saulchery, toute une liste de requêtes visant à compléter le règlement du PLU en faveur de la protection des riverains est d'ores et déjà prête à être remise au commissaire enquêteur. Elle pourra servir d'exemples aux autres communes concernées. Ce sera aux autorités de l'Etat d'en tenir compte.

Soulignons que contrairement aux propos malveillants, voire diffamatoires tenus par le couple cité plus haut, l'Association a toujours reconnu que la profession viticole ne ménageait pas ses efforts en matière de développement durable (se reporter à ses FLASH INFOS N° 9 et 10 en particulier où ont été cités quelques bons exemples hélas trop peu nombreux). A noter l'accord passé entre la présidente et Daniel FALLET, Administrateur du SGV, pour aller gérer et régler sur le terrain les conflits entre riverains et viticulteurs. Cela a toujours porté ses fruits.

Hélas, les demandes réitérées d'un **véritable dialogue** avec la profession n'a pas eu d'écho depuis le départ de M. Jean-Luc BARBIER précédent Directeur du CIVC. En ce qui nous concerne, le dialogue reste ouvert !